

89

C'est le nombre d'entreprises et d'associations lyonnaises qui ont obtenu le nouveau label équitable et durable lancé par la ville. Une initiative de Guylaine Gouzou-Testud, l'adjointe Verts à l'économie solidaire (voir interview dans le Mag2Lyon de janvier). L'alimentation et la restauration sont les principaux secteurs distingués puisqu'ils représentent 51 des 89 labellisés. On retrouve bien sûr les magasins l'Eau Vive, Biocoop, la Vie Claire ou Prairial, mais aussi la chocolaterie Daix dans le 5^e arrondissement et les Paniers de Martin qui distribuent des fruits et légumes directement des producteurs locaux aux Lyonnais. Mais on trouve aussi le spa Clé des Champs, dans le 6^e arrondissement, les boutiques de chaussures Bionat et Exoshoes, installées dans les 3^e et 4^e arrondissements, l'association Cevied qui organise des voyages respectueux de l'environnement ou encore les Coursiers Verts qui transportent enveloppes et petits colis en vélos.

BAGAGES ÉCOLO

La Lyonnaise Fabienne Le Henaff vient de lancer, sous la marque Biolap, des bagages en matières naturelles : cuir, lin, chanvre, jersey... Principale originalité : une mousse fabriquée en mélangeant de l'huile de ricin ou de soja à du néoprène. "Ce qui permet d'utiliser moins de mousse synthétique dérivée du pétrole", précise cette ancienne commerciale. Prise en sandwich entre les revêtements extérieurs et intérieurs, elle assure la forme du sac et si le sac est écrasé, il reprend tout seul son apparence initiale. Fabienne Le Henaff s'est associée à l'ingénieur, Jean-Michel Duvion, qui a notamment travaillé dans la sous-traitance automobile. Les premiers modèles de ces bagages fabriqués à Sorbiers dans la Loire, sont des porte-documents ou des sacoches pour ordinateurs ou téléphones, qui ont déjà convaincu Toupargel et les laboratoires Merck. Une ligne de sacs à dos est à l'étude.



Les éoliennes peuvent maintenant être installées sur le toit d'une maison



EOLIENNES GIROUETTES

Frédéric Carré, ingénieur à Grenoble, qui a mis au point un modèle innovant de petite éolienne, vient d'implanter son entreprise à Saint-Priest.

Comment vous avez inventé cette éolienne ?

Frédéric Carré : J'ai toujours été sensibilisé aux problèmes de développement durable. Du coup, tout en menant une carrière dans la métallurgie, j'ai cherché à améliorer la performance des petites éoliennes. Mais depuis trois ans, je me suis entièrement consacré à ce projet avec les laboratoires de l'INPG, l'école d'ingénieurs de Grenoble, pour déposer un brevet. En juin 2009, j'ai créé mon entreprise, Elena, et on vient d'ouvrir une antenne à Saint-Priest.

Votre innovation ?

Une "turbo-éolienne" birotor et rotative, c'est-à-dire qu'elle peut tourner sur elle-même pour suivre le sens du vent. Comme elle est compacte, elle s'intègre facilement sur une maison ou un bâtiment d'entreprise. En plus, elle est pratiquement silencieuse.

L'intérêt de cette technique ?

Elle peut fonctionner avec un vent faible et irrégulier. Il suffit qu'il souffle en moyenne à 6m/seconde avec quelques pointes à 9m/seconde. Du coup, elles peuvent marcher en ville où le vent est cisailé par les bâtiments. Contrairement aux petits modèles classiques, avec un mât et trois pales, qui dévient et tournent sur elles-mêmes.

Cela permet de couvrir quels besoins en électricité ?

On a mis au point trois modèles qui produisent de 6000 à 15000 kW par an. La plus petite permet de couvrir les besoins électriques d'une famille, hors chauffage. Ce qui veut dire qu'il faut installer une turbo-éolienne en l'associant avec d'autres énergies renouvelables, comme le solaire pour couvrir l'ensemble des besoins.

A Lyon, il n'y a pas des règles d'urbanisme qui interdisent ce genre d'éolienne ?

Non. Une simple déclaration de travaux suffit. D'ailleurs, on a déjà bien avancé avec la ville de Laval. Bien sûr, il y a des risques de blocage dans les périmètres de protection du patrimoine, type église. Mais ce n'est pas un problème d'éolienne. Dans ces secteurs, on n'a même pas le droit d'installer une fenêtre sur un toit.

Le prix de votre éolienne ?

A partir de 12000 euros mais ça donne droit à un crédit d'impôt de 50% de la somme et on peut obtenir des prêts spécifiques avec des taux avantageux. Notre objectif, c'est d'en installer 250 cette année. Mais en Allemagne, plus de 8000 petites éoliennes classiques sont déjà en service. Bref, c'est un marché énorme.